

PROPRIÉTÉS INTONATIVES DU TURC

C ————— INTRODUCTION

et article vise à montrer la relation qui existe entre, d'une part, la structuration intonative et énonciative et, d'autre part, la structure morpho-syntaxique d'un énoncé, et à en cerner la nature en en dégagant les fonctions. La structure du discours oral spontané diffère de celle de l'énoncé écrit, en turc comme en français. À l'oral, non seulement l'ordre syntaxique peut être inversé, mais l'intonation contribue aussi à structurer l'énoncé en se substituant aux séquences discursives. Les différentes parties constitutives d'un énoncé oral, dont les limites sont différentes de celles de l'énoncé écrit correspondant, sont mises en relation tout en étant hiérarchisées par l'intonation. Ainsi, grâce à l'intonation, plusieurs énoncés grammaticaux constitués d'un sujet et d'un prédicat peuvent être mis en relation par la continuité des propos ou par un thème identique. Cette mise en relation qui est signalée par un certain type d'intonation permet de poser les limites de l'énoncé, lesquelles se caractérisent différemment de celles de l'énoncé écrit. Par exemple, en turc, le verbe *perd*, à l'oral, son statut délimitant. Les tracés mélodiques des énoncés turcs montrent que l'intonation constitue un critère fiable pour marquer l'initiale et la fin d'un énoncé.

En ce qui concerne les critères intonatifs, l'observation de la fréquence fondamentale (F_0), représentée par une courbe mélodique, des pauses, marquées par l'absence de signal, de la durée, de l'énergie (intensité), permettent de mettre en évidence la structuration de l'oral. L'analyse des tracés mélodiques, qui a pour but de déceler les propriétés intonatives du turc et qui vise également à démontrer l'impact que celles-ci peuvent avoir sur le phénomène d'énonciation, se base donc sur ces quatre composants prosodiques.

Nur Nacar Logie est Maître de conférences à l'Université de Çukurova, Adana, Turquie.

Une courbe mélodique délimitée par une pause constitue un segment intonatif. Les unités de sens représentées par des syntagmes coïncident avec des segments intonatifs qui traduisent également des groupes rythmiques.

À propos de la relation entre l'intonation et la syntaxe, l'intonation peut marquer un élément focalisé par des procédés syntaxiques, tout comme elle peut focaliser, par la modulation de la fréquence mélodique et/ou par une forte intensité, et ce, indépendamment de la syntaxe, un élément de l'énoncé jugé important par le locuteur.

La mise en contraste par la modulation de la fréquence mélodique qui représente tantôt une fonction expressive, tantôt une fonction émotive de l'intonation, peut également exprimer, dans l'interaction, la prise de position du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur.

Notre corpus a été élaboré à partir d'un enregistrement sonore, réalisé dans la chambre sourde de l'Institut de Phonétique de Paris III où ont également été obtenus les tracés mélodiques sur lesquels figuraient la fréquence mélodique, l'intensité, la durée et les pauses. Nos analyses sont donc basées sur ces quatre composants prosodiques et sur l'interprétation énonciative de leur variation. Deux cent vingt-huit énoncés et/ou groupes d'énoncés grammaticaux ont ainsi été obtenus, ce sont leurs tracés mélodiques que nous avons analysés.

1. CRITÈRES INTONATIFS

Comme en français et dans plusieurs autres langues, la structure intonative du turc s'organise en fonction des pauses, des variations de la fréquence, de l'intensité et de la durée (syllabique). La différence la plus frappante par rapport au français est la prédominance des tons bas en turc. Du point de vue de leur répartition, les tons hauts semblent être plus homogènes en français qu'en turc.

Les unités de sens sont représentées par des segments intonatifs délimités, la plupart du temps, par des pauses et plus rarement par un changement brutal de la fréquence et/ou de l'intensité à l'initiale de la nouvelle unité de sens. L'initiale d'un nouvel énoncé se trouve signalée par une intonation montante et est précédée d'une pause.

La continuité, qui se caractérise en français par la montée de la fréquence et par l'allongement de la durée syllabique sur la finale d'un segment, est essentiellement marquée, en turc, par l'absence de variation de la

fréquence entre deux segments mis en relation. De la même manière, l'accentuation syllabique en finale est plutôt réalisée par les montées simultanées de la fréquence mélodique et de l'intensité, bien que, pour la fin des segments initiaux, elle soit également marquée par un allongement syllabique. En français, l'accentuation par l'allongement syllabique est donc un trait plus pertinent qu'en turc.

En français, le segment initial des énoncés est systématiquement marqué par une intonation forte sur la syllabe finale. Or, en turc, la démarcation du segment initial par la hauteur intonative dépend d'une mise en contraste énonciative, liée au changement de thème ou de propos. En d'autres termes, s'il n'existe pas de changement de thème ou de propos, l'intonation représente une configuration très peu modulée. Une intonation descendante sur la finale d'un segment annonce la fin d'un énoncé. La courbe mélodique de l'énoncé ci-dessous illustre les caractéristiques à l'initiale et à la finale ainsi que la démarcation des segments mis en relation dans l'énoncé turc (cf. courbe 1).

Güneş gazetesi, güney ve doğu Anadoluda, bedava dağıtılıyordu

Güneş journal + ac sud et est Anatolie + loc gratuitement distribuer + pas + imp +s

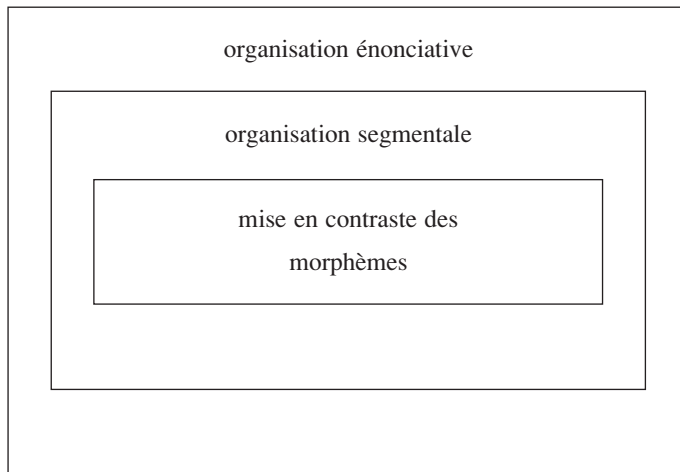
Le journal *Güneş* était distribué gratuitement dans les régions de l'Anatolie du sud et de l'est.

La hiérarchie établie entre les segments par la variation mélodique et par la pause joue un rôle important pour la structuration intonative de l'énoncé. Ainsi, dans un énoncé complexe syntaxiquement segmenté, les syntagmes marqués par des pauses sont hiérarchisés entre eux : les segments initiaux représentant le thème de l'énoncé se prononcent sur des tons hauts bien que leur finale soit prononcée plutôt sur un ton descendant, alors que les segments suivants représentant le rhème ou un autre énoncé grammatical, mis en relation avec l'énoncé en cours, sont prononcés sur des tons plus bas, sans modulation de la voix.

Bien qu'il existe des différences fondamentales entre l'intonation du français et celle du turc, plusieurs configurations intonatives turques semblent pouvoir être rapprochées de celles du français. Ainsi, les phénomènes intonatifs appelés « focus » et « incise » correspondent aux mêmes fonctions énonciatives dans les deux langues. Dans une plage intonative donnée, un focus, qui vise à mettre au premier plan un élément de l'énoncé, est caractérisé par le changement de la fréquence vers des niveaux supérieurs sur plus d'une syllabe. Quant à l'incise, elle est

caractérisée par le changement de la fréquence mélodique vers des niveaux inférieurs, par une courbe de forme *recto tono*, sur plusieurs syllabes, voire plusieurs syntagmes, et par des tons bas. D'un point de vue général, l'incise équivaut à la parenthèse de l'écrit et du point de vue énonciatif, elle marque une absence d'appel à la co-énonciation ainsi qu'une prise de position égocentrée de l'énonciateur.

Nous proposons le schéma suivant pour visualiser l'évolution de la démarcation des différentes unités intonatives :



Selon cette organisation, l'intonation caractérise le rôle discursif et référentiel des morphèmes placés en finale des segments, plutôt que leurs fonctions grammaticales.

Les groupes syntagmatiques coïncident, au niveau intonatif, avec les groupes rythmiques, par des accentuations démarcatives. En turc, la démarcation intonative correspond souvent au découpage syntagmatique. La pause n'est pas nécessaire pour la démarcation intonative, néanmoins, la plupart du temps, une démarcation accentuelle est accompagnée d'une pause. Même s'il est difficile de trouver un rythme très régulier qui consisterait en la récurrence d'un même type d'accentuation à des endroits identiques, comme c'est le cas dans le domaine musical, il est tout de même possible d'observer une certaine périodicité dans le discours spontané, et ce, en étudiant le nombre de syllabes contenues dans un groupe rythmique.

Dans un groupe rythmique¹, le nombre de syllabes varie d'un locuteur à l'autre de 8,6 à 13,6 et la durée d'un segment varie de 1,2 à 1,8 secondes. Les énoncés mis en relation sont constitués au minimum de 2 et au maximum de 13 segments intonatifs, alors qu'un énoncé simple est constitué au minimum de 1 et au maximum de 9 segments intonatifs :

Locuteur	Nombre moyen de syllabes	Longueur moyenne d'un segment	Durée (sec.)	Vitesse (syll./sec.)
A	8,6	6,6	1,2	6,1
M1	12,3	8,4	1,6	6,9
M2	13,6	9,2	1,8	7,3
moyenne	11,5	8,1	1,5	6,8

En français, dans le discours spontané, le nombre de syllabes que comporte un groupe rythmique varie selon les linguistes. Selon P.R. Léon, les groupes rythmiques les plus fréquents comportent 4/5 syllabes, alors que les recherches intonatives menées sous la direction de Mary-Annick Morel à Paris III arrivent plutôt à 6 ou 7. Les résultats obtenus sur le rythme du turc sont donc sensiblement identiques.

Concernant l'accélération du débit, l'analyse des énoncés du corpus montre qu'elle coïncide fréquemment avec des moments de désaccord, bien qu'elle entraîne une baisse de fréquence à un niveau susceptible de signaler une rupture.

Le locuteur «M₁» profite souvent des ralentissements, qui surviennent en général avec des pauses, pour accentuer certains éléments de l'énoncé. En revanche, l'accélération de son débit correspond à des énoncés exclamatifs.

La locutrice «A», dont le débit d'élocution est lent, accélère celui-ci surtout pour accentuer les énoncés à valeur argumentative (de 7 à 8 syllabes par seconde) et les énoncés exclamatifs.

Le locuteur «M₂» possède un débit d'élocution rapide. Il marque l'interrogation, l'exclamation, et le discours indirect libre par un débit plus rapide encore.

Nous avons par ailleurs remarqué que moins un syntagme comportait de syllabes, plus le débit était faible, et que le débit accéléré supprimait l'effet de la pause.

¹ Pour l'étude du rythme du turc, nous avons travaillé sur 193 énoncés ou groupes d'énoncés sélectionnés, prononcés par trois locuteurs : 41 le sont par la locutrice «A», 100 par le locuteur «M₁» et 42 par le locuteur «M₂».

2. MODALITÉS D'ÉNONCIATION

En turc, l'intonation permet notamment de distinguer un énoncé purement déclaratif d'un énoncé exclamatif. Un énoncé déclaratif non-segmenté, constitué d'un sujet et d'un prédicat, est caractérisé par une intonation descendante en finale, alors qu'un énoncé exclamatif est caractérisé par une intonation montante en finale. Un énoncé assertif simple, constitué d'un seul segment intonatif, se caractérise intonativement de deux manières différentes :

1. l'énoncé porte un seul ton, lequel est montant et se trouve à l'initiale ;
2. l'énoncé porte deux tons, le premier, montant, se trouve à l'initiale et le second, descendant, se trouve en finale.

Dans les énoncés qui portent un seul ton montant, il s'agit d'une cumulation de tons hauts à l'initiale. L'apparition d'un nouvel énoncé est marquée par un ton montant, lequel se trouve, soit sur la première, soit sur la deuxième syllabe de l'énoncé, c'est-à-dire sur les syllabes qui correspondent à la racine lexicale du mot. La descente de la courbe, graduelle et sans accentuation particulière, marque la fin des énoncés ci-dessous (cf. courbes 2 et 3).

Halkın fikirlerini alacak
 peuple + gén idée + pl + leur + ac prendre + fut +s
 Il demandera les idées du peuple.

Çok güzel düşünüyorsun
 très joli penser+pré+tu
 Tu penses très bien.

Quant à la courbe d'un énoncé exclamatif, elle présente une forme en *upstep*², assez semblable à celle du post-focus caractérisant la focalisation d'un élément qui suit un prédicat dans un énoncé :



Une telle configuration est liée à la valeur énonciative du contenu de l'énoncé, à savoir que celui-ci exprime souvent un désaccord entre l'énonciateur et ce que dit ou pense l'interlocuteur. La montée progressive de la fréquence mélodique visualise, soit une recherche de « consensualité »,

² Élévation.

soit, au contraire, une « discordance ». Du point de vue énonciatif, la configuration de la finale d'un énoncé déclaratif marque une rupture avec la co-énonciation, alors que celle d'un énoncé exclamatif marque un appel à la co-énonciation (cf. courbes 4 et 5).

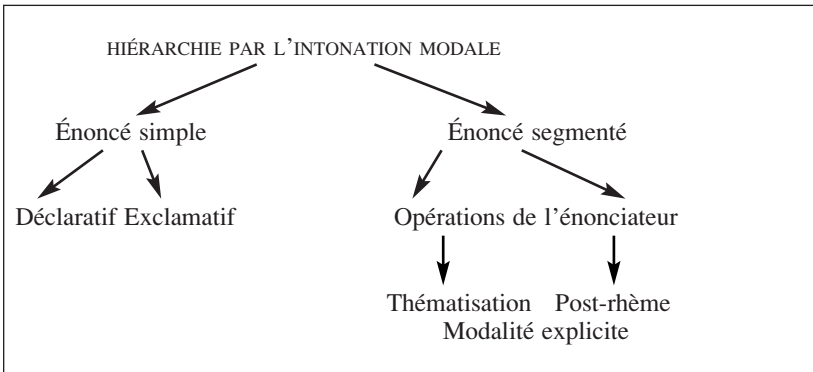
Fakat bu halk demek değildir
 mais ce peuple dire être + nég + aoriste
 Mais, cela ne veut pas dire le peuple (cela n'est pas la faute du peuple).

Yani tepki var
 c'est-à-dire réaction il y a
 C'est-à-dire qu'il y a une réaction.

En ce qui concerne la caractérisation intonative de l'interrogation partielle en turc, il n'existe pas de critère pertinent permettant de la distinguer de l'assertion lorsque la marque d'interrogation occupe la première place de l'énoncé. La marque d'interrogation est focalisée par l'intonation, quelle que soit la place qu'elle occupe dans l'énoncé. De ce fait, la place du foyer interrogatif peut changer la configuration intonative de l'énoncé.

En conclusion, l'intonation, hiérarchisant les segments, permet dans un premier temps de distinguer un énoncé simple d'un énoncé segmenté, puis de distinguer une assertion d'une exclamation. Un énoncé simple déclaratif est caractérisé par une courbe qui descend jusqu'au premier niveau intonatif qui est celui marquant la finalité sans appel (cf. courbes 2 et 3), alors qu'un énoncé complexe, qui commence également sur des tons montants, est caractérisé par un segment initial dont la finale est représentée par une courbe située au deuxième niveau intonatif, celui qui marque la continuité (cf. courbe 1).

Le tableau suivant montre l'identification de différents types d'énoncé par l'intonation :



À propos de l'énoncé segmenté, chaque partie est caractérisée par un certain type d'intonation et son intégration à l'énoncé se trouve marquée par l'intonation. Ainsi, la première partie d'un énoncé est prononcée avec une forte intonation et la mise en relation avec les parties suivantes est indiquée par l'absence de variation de la fréquence mélodique sur celles-ci.

3. PARTIES DE L'ÉNONCÉ ORAL ET LEURS CARACTÉRISTIQUES INTONATIVES

Chaque segment intonatif correspondant à une unité de sens et mis en relation avec le segment précédent présente une valeur énonciative propre. Les nécessités de l'interlocution font qu'un énoncé, en turc comme en français, est introduit par l'ensemble du «cadre modalo-énonciatif» qui représente, en général, le point de vue ou le degré d'engagement de l'énonciateur par rapport à ce qu'il va dire. Le ligateur (introduceur, connecteur) est à la fois le premier élément représenté de cet ensemble et le premier élément de l'énoncé. Il met en relation l'énoncé qu'il introduit avec celui qui le précède. Le choix du ligateur annonce la prise de position du locuteur.

Les ligateurs contrastifs, qui peuvent avoir un rôle argumentatif, comme *fakat* (mais) et *halbuki* (or) sont caractérisés par une intonation montante, exprimant un appel à la co-énonciation dans un contexte de désaccord. Ils sont, en général, suivis et donc marqués par une pause. Quant aux ligateurs comme *mesela* (par exemple), *yani* (c'est-à-dire) et *şimdi* (maintenant), ils marquent la continuité et l'absence d'appel à la co-énonciation, et sont caractérisés par une intonation d'incise.

À propos des repères modalo-énonciatifs, ils peuvent également, comme en français, être explicités par des indices modaux de degré de certitude ou d'engagement du locuteur, bien que les outils syntaxiques employés soient différents. En turc, la modalité est exprimée, la plupart du temps, dans cette partie de l'énoncé par des adverbes. Le tableau suivant représente les catégories syntaxiques de la modalité en fonction de la place qu'elles occupent dans l'énoncé :

	Catégorie	Point de vue	Autonomie
Modalité du cadre énonciatif	Adverbiale ou verbale	Explicite	+
Modalité rhématique	Attributive ou verbale, marque aspectuelle, valeur prédicative	Explicite ou implicite	-
Modalité post-rhématique	Adverbiale ou verbale	Explicite	+

Dans l'énoncé oral turc, il existe trois places possibles pour l'expression de la modalité. La modalité verbale est soit rhématique, soit post-rhématique. La modalité adverbiale est caractérisée par son autonomie syntaxique (elle se situe aussi bien dans les segments initiaux que dans le segment rhématique) et par le fait qu'elle exprime le point de vue du locuteur. Elle peut marquer, en fonction de sa valeur référentielle, la consensualité ou, au contraire, la rupture de la consensualité :

MODALITÉ ADVERBIALE	Consensuelle	Égocentrée
Anaphorique	+	-
Cataphorique	-	+

Dans l'énoncé suivant, la modalité du cadre énonciatif *hakikaten* est cataphorique et est suivie des éléments du cadre thématique :

Mesela bugün bir Zaman gastesi bir Cumhuriyet gastesi, hakikaten, kendi görüşleri doğrultusunda, oldukça ciddi gasteler ve birde fakir gasteler.

Par exemple aujourd'hui, le journal *Zaman*, le journal *Cumhuriyet*, vraiment, concernant leurs idées, ce sont des journaux très sérieux mais plutôt pauvres.

Il s'agit d'un nouvel énoncé avec thématization du sujet, il n'est donc pas question ici de se référer au contexte précédent. L'expression de la modalité ne fait que marquer la prise de position de l'énonciateur et le désir de celui-ci de rassurer par anticipation.

Quand *hakikaten* se réfère au contexte précédent, il est alors employé dans le sens de « effectivement », comme c'est le cas dans l'énoncé suivant :

Çünkü şu var bak bizde: cinsel konuda hakikatan, e: eğitimsizlik var bu bir gerçek.

Il y a ceci, regarde chez nous, à propos de sexualité, *effectivement*, on manque d'éducation, c'est une vérité.

Le contexte précédent—en l'occurrence, la quantité considérable de photographies à caractère plus ou moins pornographique—, permet d'identifier le rôle de *hakikaten*. En employant *hakikaten*, l'énonciateur se réfère au contexte précédent et exprime sa convergence de vue avec le co-énonciateur.

La modalité verbale peut être représentée soit par une marque syntaxique (équivalente à «pouvoir», «devoir») incorporée dans un autre verbe, soit par un verbe autonome (équivalent à «penser», «croire») placé dans le rhème ou dans le post-rhème. Excepté la modalité adverbiale, la modalité en turc, contrairement à celle du français, est exprimée en fin d'énoncé.

Le deuxième ensemble d'unités de sens que nous pouvons trouver dans un énoncé segmenté en turc représente soit un thème (sujet logique), soit un élément thématique (équivalent au «cadre» du français), permettant de tracer les frontières du sujet sur lequel l'énonciateur va s'exprimer, et de donner du même coup les conditions de validation de ce qui va être dit. Les syntagmes prépositionnels introduits par «quand», «pour», «si» etc., qu'il serait plus juste de nommer «post-positionnels» lorsqu'il s'agit du turc—les équivalents turcs de ces prépositions françaises se trouvent en effet en fin de syntagme—représentent, en turc comme en français, la partie que nous avons appelée «cadre thématique». Pour les parties de l'énoncé turc, nous proposons le schéma suivant :

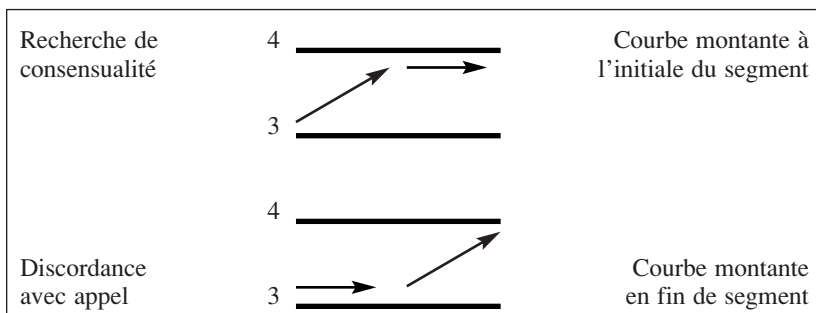
ÉNONCÉ			
Cadre des repères modalo-énonciatifs	Cadre thématique	Cadre thématique	Post-rhème
Ligateur	Thème / sujet logique	Validation	Précisions
Indice de degré de certitude			Indice de degré de certitude
Indice de degré d'engagement	Élément thématique / condition de validation		Indice de degré d'engagement
Indice de personne			Indice de personne

La partie rhématique de l'énoncé est celle dans laquelle se trouve le verbe ou tout substantif à valeur prédicative grâce à laquelle le contenu de l'énoncé se trouve validé. Enfin, le post-rhème, la partie finale d'un énoncé, autonomisé à la fois par la syntaxe et par l'intonation, permet d'ajouter une information supplémentaire ou une précision jugée utile pour l'interprétation du contenu de l'énoncé. Finalement, bien que le turc et le français soient fondamentalement différents par la structuration morpho-syntaxique à l'intérieur des segments représentant les syntagmes, la division d'un énoncé segmenté en ses parties constitutives est identique dans les deux langues.

4. INTERPRÉTATION DES NIVEAUX INTONATIFS

Les trois zones de même amplitude que nous avons fixées sur les courbes intonatives afin de définir les hauteurs maximale et minimale, permettent d'évaluer la variation de la fréquence mélodique. Ainsi, chaque plage intonative visualisée sur les courbes intonatives correspond à une valeur énonciative.

Même si le quatrième niveau est moins souvent atteint en turc qu'en français, il n'en reste pas moins vrai que les trois niveaux supérieurs (deuxième, troisième et quatrième) témoignent d'une prise en compte de la pensée de l'autre, donc d'un jeu à l'intérieur de la co-énonciation (un consensus par opposition à une discordance). La plage intonative qui se situe entre les troisième et quatrième niveaux, représente essentiellement un fort degré d'appel à la co-énonciation. Selon la configuration de la courbe en début et/ou en fin de segment, une *recherche de consensualité*, ou une *discordance avec appel* (pour retrouver la consensualité), s'effectue dans cette plage intonative :



Une courbe montante en fin de segment initial signale avant tout un appel à la co-énonciation s'il s'agit de l'introduction d'un nouveau propos. Dans l'exemple suivant, la fin du segment qui traduit une donnée thématique, est ainsi soulignée :

[Şimdi e : :], [gazetecilik konu^{sunu}] [tek bir, e : şeyde ele almak mümkün değil] e : ...

Maintenant, cette question du journalisme, il n'est pas possible de la prendre en main sous un seul aspect.

En revanche, une telle courbe signale une recherche de consensualité, suite à la prise en compte des connaissances partagées, s'il s'agit d'une continuité de propos. La remontée en fin de segment final, qui figure entre les troisième et quatrième niveaux, signale une discordance. Cette configuration laisse supposer que, bien qu'il ne s'agisse pas d'une interrogation, l'énonciateur est en attente d'une éventuelle réponse, c'est pourquoi nous l'appelons « discordance avec appel ». Dans l'exemple suivant, la montée de la courbe sur la finale du dernier segment dans la plage intonative située entre les troisième et quatrième niveaux, est la marque d'une discordance avec appel :

[Az önce dedin^{ki}] [işte bu günlerde halk],, e : : : : [televizyonlarda işte açık saçık yapılan yayınlara karşı bir tepki gösteriyor de^{din}],, ...

Tout à l'heure, tu as donc dit que de nos jours, le peuple réagit contre les émissions pornographiques, à la télévision...

Par ailleurs, les courbes correspondant à la focalisation et à la fin d'une exclamation peuvent se situer dans la plage qui se trouve entre les troisième et quatrième niveaux.

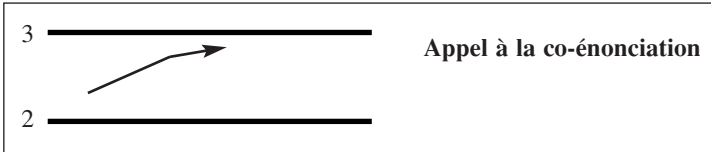
La plage intonative située entre les deuxième et troisième niveaux est la plus « fréquentée ». Une remontée de la courbe dans cette plage visualise soit une discordance de point de vue, soit une prise en charge du locuteur. Dans l'exemple ci-dessous, c'est cette prise en charge qui est marquée par une intonation forte en fin d'énoncé :

[Ki onların yani eğitim sistem..düzeyleri] [eğer ona bakmak istiyorsanız], [halkın,, eğitim, e : : : : yani birazcık daha,, üstün^{dür}]

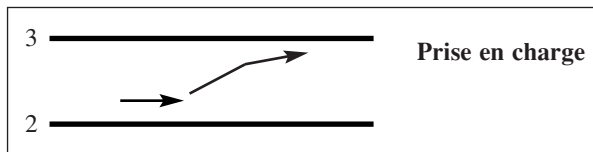
Pourtant leur niveau éducatif, si vous voulez le prendre comme critère, eh bien, il doit être un peu supérieur.

Une modulation de la fréquence à l'initiale sert à signaler le passage d'une partie à une autre. Dans un tel cas, cette plage intonative permet d'annoncer un changement de thème ou le début d'un nouveau propos. Une courbe montante à l'initiale entre les deuxième et troisième niveaux

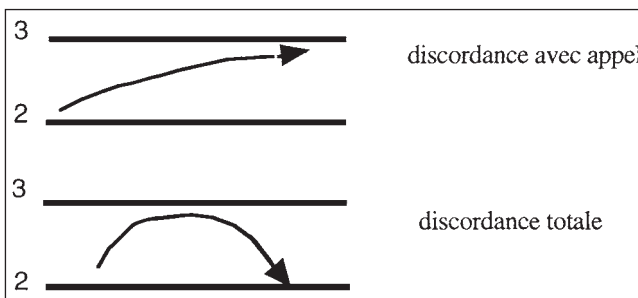
peut également signifier un appel à la co-énonciation. De la même manière, dans un énoncé segmenté, la fin d'un segment représentant une thématisation est marquée par une courbe montante.



Une courbe montante à la fin du dernier segment d'un énoncé indique que l'énonciateur le prend à son compte. La configuration des indices de personne, qui représentent, en général, la dernière syllabe, constitue un repère pour l'identification intonative de la prise en charge.



En ce qui concerne l'expression de la discordance, l'énonciateur exerce une opération de rejet, soit immédiate, soit indirecte, de l'opinion de l'autre. La discordance totale est caractérisée par une courbe qui retombe après être montée au troisième, voire au quatrième niveau, elle signale que l'énonciateur ne se préoccupe pas de la réaction de son interlocuteur. Quant à la discordance indirecte, partielle, nous l'avons appelée « discordance » avec appel, elle consiste en un rejet impliqué dans la prise de position de l'énonciateur.



La configuration intonative de l'énoncé suivant présente une discordance totale :

[Hal^kı sal^{layan yok} _{zaten} halk...]

Il n'y en a pas un qui prend le peuple en considération, de toute façon le peuple...

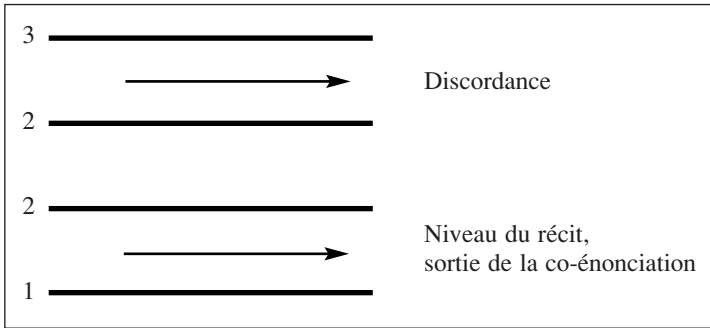
La discordance peut être signalée dès le début de l'énoncé par une courbe montante, mais peut également l'être à n'importe quel endroit de la chaîne parlée. Une hauteur d'attaque à l'initiale, dans la plage correspondant aux deuxième et troisième niveaux, peut signifier une recherche de consensualité. La focalisation en fin de segment peut figurer dans cette plage en une configuration sensiblement identique à celle de la discordance.

En français, le quatrième niveau, qui est celui de l'interrogation et de l'exclamation, correspond à l'élaboration d'un point de vue commun en vue d'explicitier une divergence ou une éventuelle ambiguïté, à une discordance, à la fin du « préambule » d'un paragraphe ou à une focalisation, alors que le troisième niveau représente la consensualité établie à partir de connaissances partagées. En revanche, les premier et deuxième niveaux représentent, en français comme en turc, une rupture avec la co-énonciation ainsi que l'absence d'anticipation de la part de l'énonciateur quant à la réception de son message.

Dans l'intonation du turc, le deuxième niveau marque la continuité. Il constitue une frontière entre la plage représentant la co-énonciation et celle représentant la rupture avec la co-énonciation ; il représente la consensualité à condition que la courbe soit très peu modulée.

La valeur de l'incise, caractérisée par l'absence de modulation, dépend du niveau intonatif où elle est située. Une configuration d'incise située entre les deuxième et troisième niveaux signale une discordance de manière à ce qu'elle explicite une reconstruction de la cohérence des propos, issue de l'argumentation par rapport à l'énonciation (cf. courbe 6), alors qu'une incise qui se situe entre les premier et deuxième niveaux intonatifs, marque une sortie de la co-énonciation.

Çünkü bizim halktan bu tepki gelmiyor!
 parce que notre peuple + abl ce réaction venir + nég + pré +_s
 Parce que notre peuple ne réagit pas.



Une configuration plate de la fréquence mélodique, souvent située entre les premier et deuxième niveaux intonatifs, exprime l'objectivité de l'énonciateur. Le « récit » dans le discours est essentiellement traduit par une intonation d'incise. L'absence d'engagement se traduit essentiellement par une intonation basse et plate. L'ensemble de la courbe de l'énoncé suivant se situe entre les premier et deuxième niveaux intonatifs (cf. courbe 7) :

Mesela,, e : : benim telefon,, faturasını fazla ödemişim
 par exemple mon téléphone facture + son + ac plus payer + il
 paraît + je

Par exemple, j'aurais trop payé ma facture de téléphone...

Relativement homogène en français, la répartition des tons hauts et bas permet une mise en contraste par un registre haut, souvent représenté dans la plage intonative correspondant aux troisième et quatrième niveaux. Or, l'intonation du turc dispose essentiellement de tons bas, ce qui entraîne évidemment des répercussions au niveau de la représentation énonciative et co-énonciative.

En turc, le quatrième niveau intonatif caractérise un fort degré de discordance ou d'appel à la co-énonciation, alors qu'en français, rappelons-le, non seulement la discordance mais aussi la focalisation, l'interrogation et la finale du thème (continuatif) se situent à ces niveaux.

Alors qu'en français la consensualité établie à partir des connaissances partagées se traduit par une courbe située au troisième niveau, en turc, elle le serait plutôt par une courbe située au deuxième niveau, et ce, en dépit du fait que ce dernier constitue, dans les deux langues, la frontière entre la plage intonative représentant la co-énonciation et celle représentant la mise en jeu de la subjectivité.

En turc, l'intonation dispose d'un système qui lui permet de structurer tout énoncé oral, et ce, grâce à certains paramètres. Le système intonatif se combine la plupart du temps avec le système morpho-syntaxique pour structurer l'énoncé. Cependant, l'intonation peut changer la modalité d'un énoncé, indépendamment de tout changement syntaxique, comme c'est le cas avec un énoncé exclamatif.

L'accentuation sur la finale des segments intonatifs, lesquels coïncident avec des morphèmes, n'est pas liée aux fonctions grammaticales de ceux-ci, en revanche, elle est liée à des facteurs énonciatifs. L'intonation du turc n'est donc pas fonction des lois imposées par la structure morphologique. Toutefois, la coïncidence des limites des segments intonatifs avec celles des syntagmes montre que le découpage intonatif est en corrélation avec le découpage syntaxique. Il existe donc une étroite corrélation entre la syntaxe, l'intonation et la co-énonciation.

En rapport avec la valeur discursive des parties de l'énoncé, l'intonation du turc vise à l'organiser, par la variation de la fréquence mélodique, par des pauses et par la durée. Elle segmente l'énoncé en autonomisant, ou en mettant en relief, les unités de sens.

L'énoncé oral du turc est constitué de quatre parties hiérarchisées par l'intonation. Le thème, qui représente fréquemment le sujet logique de l'énoncé, est mis au premier plan par une intonation haute, et ce, quelle que soit la place qu'il occupe. Quant au rhème, qui représente le noyau prédicatif, il est caractérisé par une intonation descendante, identique à celle de l'assertion. Pour ce qui est du post-rhème, catégorie issue d'un changement dans l'ordre syntaxique, comme par exemple la construction inversée, l'intonation le marque en fonction de son rôle énonciatif, lequel peut être un rôle de précision, un rôle d'apport d'informations supplémentaires ou un rôle d'explicitation de la prise de position de l'énonciateur.

L'intonation du turc a non seulement pour rôle d'organiser la chaîne parlée mais aussi, dans le discours spontané, celui de visualiser tout changement d'attitude du locuteur, en fonction de la situation et surtout des idées exprimées ou suggérées par son interlocuteur. Enfin, la prise en considération de ce qui est dit par l'interlocuteur et la position égo-centrée du locuteur se trouvent soulignées par l'intonation, ce qui démontre l'existence d'une relation entre celle-ci et l'interaction.

BIBLIOGRAPHIE

- AKSU-KOÇ, Ayhan, *The acquisition of aspect and modality, the case of past reference in Turkish*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COLOMBAT, Bernard, «Éléments de réflexion pour une histoire des parties du discours», in *Langage*, Paris, Larousse, 1988.
- DANON-BOILEAU, Laurent et MOREL, Mary-Annick, «L'oral, invariance et variations», *Intellectica*, 1, 1995.
- DELL François, HIRST Daniel et VERGNAUD, J.R., *Forme sonore du langage, structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann, 1984.
- DOR, Rémy, «Écrire l'oral, traduire l'écrit : quelques remarques sur des matériaux özbek», *Revue d'Études du Monde musulman et de la Méditerranée*, 75-76, 1995.
- DOR, Rémy, «Les huchements du berger turc III : interpellatifs adressés au gros bétail», *Turcica, Revue d'Études turques*, XXVII, 1995.
- FONAGY, Ivan, «La vive voix», in *Essais de psycho-phonétique*, Paris, Édition Payot, 1983.
- KIRAN, Ayse, «La constitution du sujet et de sa subjectivité à travers le parcours génératif», *Frankofoni*, Ankara, Şafak, 7, 1995.
- KURIBAYASHI, Yuu, «Syntactic compoundings in Turkish», in *Dilbilim araştırmaları*, Ankara, Hitit Yayınevi, 1994.
- LÉON, Pierre R. et MARTIN, Philippe, «Prolégomène à l'étude des structures intonatives», *Studia phonetica*, Paris, Didier, 2, 1969.
- LÉON, Pierre R., «Essais de phonostylistique», *Studia phonetica*, Ottawa, Didier, 4, 1971.
- LEWIS, G.L., *Turkish grammar*, Oxford, Clarendon Press, 1984.
- MOREL, Mary-Annick et RIALLAND, M., «Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française», *Travaux de Linguistique du CERLICO*, 5, Presse Universitaire de Rennes II, 1992.
- MOREL, Mary-Annick, «Valeur énonciative de hauteur mélodique en français», *French Language Studies*, 5, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- NASH, Rose, *Turkish intonation. An instrumental study*, La Haye-Paris, Mouton, 1973.
- ÖZÜNLÜ, Ünsal, «Klasik sözbilimin deyişbilimdeki uzantıları», in *Dilbilim araştırmaları*, Ankara, Hitit Yayınevi, 1994.
- SLOBIN, Dan I. et Aksu A. Ayhan, «Tense, aspect and modality in the use of the Turkish evidential», in *Typological Studies*, 1: *Tense, aspect: between semantico and pragmatics*, Paul J. Hopper, ed., John Benjamins, 1982.
- VARDAR, Berke, *Une introduction à la phonologie*, Publication de la Faculté des Lettres de l'Université d'Istanbul, 1984.

Nur Nacar LOGIE, *Propriétés intonatives du turc*

Comme celles de plusieurs autres langues, l'intonation du turc a son propre système qui lui permet d'organiser l'énoncé parallèlement à l'organisation syntaxique. Plusieurs unités de sons qui font partie de l'énoncé se démarquent, se distinguent les unes des autres, en fonction des pauses et de la variation de la mélodie et de l'intensité de la voix. Chaque unité de sens est caractérisée en fonction de son rôle énonciatif.

Nur Nacar LOGIE, *Intonational characteristics of Turkish*

As in several other languages, intonation in Turkish has its own system, which determines the structure of the utterance as much as syntax. Several units of meaning belonging to the utterance therefore differ from one another according to pauses and to the variation of the melody, as well as the intensity of the speaker's voice. Each unit of meaning is defined by its enunciative role.